

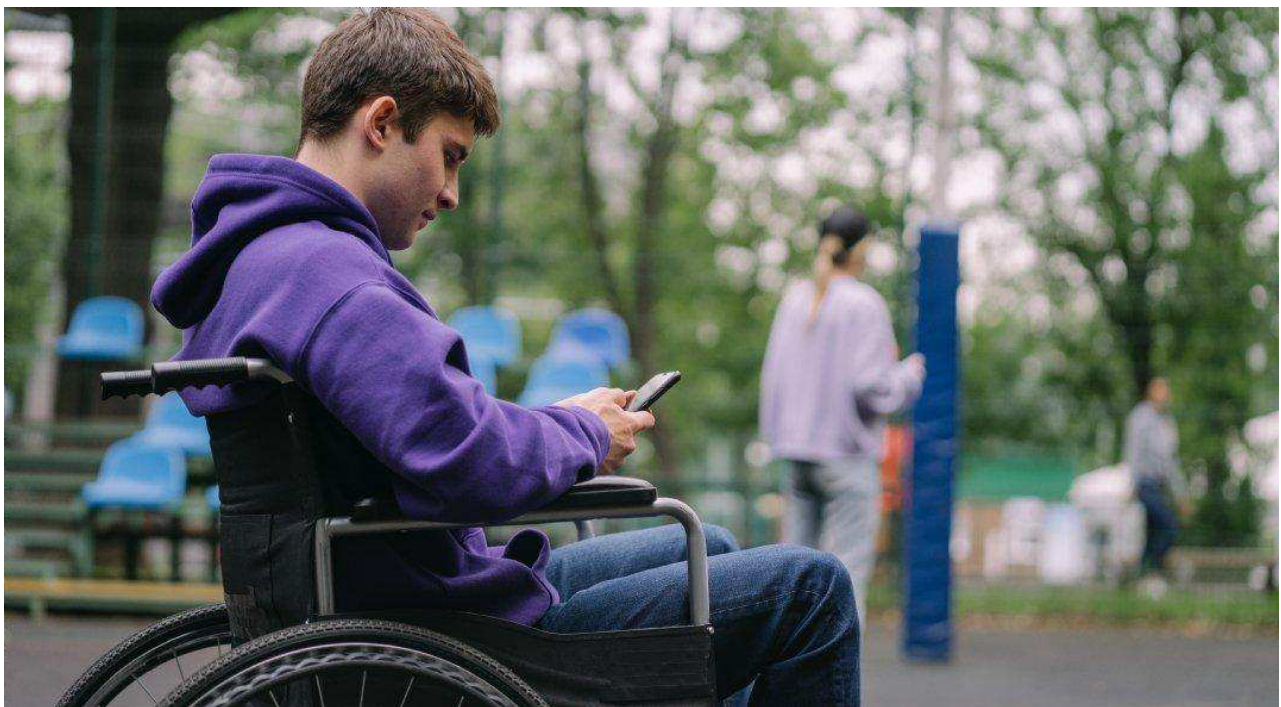
<https://www.aefinfo.fr/depeche/675926>

Cyril Duchamp

5 min read

Handicap : l'université de Rouen se dote de l'outil Picto Access et consolide sa stratégie

L'université de Rouen Normandie porte depuis 2015 "une politique pro-active sur le handicap", indiquent à AEF info le 5 juillet 2022 Pascal Hilber, chargé de mission Handicap, et David Leroy, VP. CFVU, alors que l'établissement vient de s'équiper de l'outil Picto Access pour mieux informer sur l'accessibilité des locaux. L'université, qui compte aujourd'hui 1 239 étudiants déclarés en situation de handicap, veut poursuivre sa politique d'intégration en travaillant sur des "sujets compensés", en repensant le régime spécial d'études ou encore en encourageant les poursuites en master et doctorat.



Pexels - Shvets production

L'université de Rouen Normandie a contractualisé avec la société Picto Access pour mieux informer étudiants et personnels sur l'accessibilité de ses bâtiments, une mesure qui s'inscrit dans [la stratégie autour du handicap](#) formalisée depuis 2015 au travers d'un schéma directeur. Interrogés par AEF info le 5 juillet 2022, Pascal Hilber, chargé de mission handicap, et David Leroy, VP CFVU, précisent que l'établissement est le troisième après les universités de Polytechnique Hauts-de-France et de Lille à choisir cet outil. L'investissement est d'environ 70 000 € sur trois ans, financé par la [C.V.E.C.](#)

Picto Access a d'abord visité les 330 000 m² de l'université afin d'identifier les conditions d'accessibilité des bâtiments pour tous types de handicap (auditif, visuel ou moteur). Il ressort de cet audit un "très bon taux d'accessibilité", assurent David Leroy et Pascal Hilber, même s'il "reste à mettre aux normes des gymnases, pour lesquels un projet est pratiquement lancé".

La solution logicielle, intégrée au portail web de l'université, permet d'informer pour préparer à distance la venue sur les différents sites et campus. Les données sont mises à jour pour signaler par un pictogramme les éventuels travaux, pannes d'ascenseur, etc. Une personne est chargée de ce signalement par [U.F.R.](#) "Cela a permis d'identifier des besoins de maintenance dans des bâtiments qu'on pensait accessibles", signale David Leroy.

De plus en plus d'étudiants accompagnés



David Leroy, VP CFVU de l'université de Rouen Normandie

| *Droits réservés - DR*

L'université de Rouen Normandie entend poursuivre une politique volontariste sur le handicap, au travers de son schéma directeur adopté en 2015 et renouvelé pour la période 2020-2025. Dans chaque UFR deux référents sont désignés, un "administratif" et un "pédagogique", pour travailler auprès des étudiants. Des réunions entre ces référents permettent aussi d'échanger sur les difficultés rencontrées, les actions en cours et celles à mener sur le terrain.

Sur les 1 239 étudiants déclarés en situation de handicap, 78 % demandent des aménagements. Le chiffre a été multiplié par quatre depuis 2015 notamment du fait du plus grand nombre de personnes dépistées, en particulier sur les troubles du langage et le spectre autistique. Il leur est proposé des solutions individuelles sur la base des besoins exprimés, séparément de la prescription médicale pour les examens. Il peut

s'agir par exemple de mettre en place des "preneurs de notes" pour les cours, de recourir à des secrétaires examens (80 ont été formés l'an dernier) ou encore à des tuteurs.

Aménagements d'études, suivi pédagogique, allocations doctorales...

Pour aller plus loin dans la logique d'aménagement, l'université a mis en place des "temps compensés" ainsi que des contrôles continus intégraux, et étudie la possibilité de "sujets compensés" consistant à poser moins de questions aux examens que pour les autres étudiants, tout en couvrant l'ensemble des compétences attendues "et en maintenant l'équité". Un important chantier est aussi prévu sur l'accessibilité numérique, le site institutionnel n'étant pas aujourd'hui entièrement adapté aux déficients visuels.

En parallèle, le régime spécial d'études est "remis à plat" pour faciliter l'accompagnement d'étudiants en situation de handicap, salariés, sportifs de haut niveau, artistes reconnus, mais aussi d'étudiantes enceintes. "Beaucoup de statuts permettent de faire reconnaître un besoin d'adapter ses études", soulignent David Leroy et Pascal Hilber. Au niveau pédagogique, l'idée est aussi d'en finir avec les justificatifs d'absence qui mobilisent souvent des médecins uniquement après une maladie.

Enfin, l'université souhaite également œuvrer en faveur de la poursuite d'études vers le master et le doctorat des personnes en situation de handicap. Des gratifications de stage de master 2 sont réservées à des étudiants poursuivant des recherches autour du handicap, ainsi que des allocations doctorales. "L'université a une politique pro-active sur le handicap qui va bien au-delà des 110 000 € reçus de la part du ministère, c'est beaucoup plus de 100 € par étudiant", souligne ainsi David Leroy.

Generated with Reader Mode